

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2023**  
**COMMUNE DE MOLINCHART**

La réunion a débuté le 4 septembre 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi.

**Membres présents :**

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Madame CARBONNEAUX Barbara  
Monsieur CARLIER Rémi  
Madame COMPAIN Sophie  
Monsieur HEMMER Cédric  
Monsieur JARZYNSKI François  
Monsieur LEGRAND Denis  
Monsieur PERIN René  
Monsieur QUESTROY Denis

**Membres absents représentés :**

-

**Membres absents :**

Madame CHENU Véronique  
Madame PAWLICKI Cathy

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

16DELIB\_2023 - Décision Modificative  
17DELIB\_2023 - Devis vidéo protection  
18DELIB\_2023 - Devis columbarium  
- Miroir sécurité routière  
- Questions diverses

---

**Approbation du Compte Rendu du 14/04/2023**

**9 voix pour**

**16DELIB\_2023 - Décision Modificative**

Achats de matériels informatiques et téléphoniques non prévus au budget annuel.

**9 voix pour**

**17DELIB\_2023 - Devis vidéo protection**

LS Entreprise filiale de Leclerc – Devis de 17 569.17€

Pour la constitution du projet de la pose de caméras pour la vidéo protection dans la commune il a fallu constituer un dossier auprès de la gendarmerie afin d'évaluer la pertinence de l'installation. Nous avons eu l'autorisation et nous allons pouvoir être subventionné à hauteur de 80% ce qu'il ferait un reste à charge de 3 513.83€.

Il nous a été conseillé de poser 4 caméras aux extrémités de la commune :

- A l'entrée du village Rue Moulin Mambert et Rue Catignet.
- Sortie du village direction Cessières
- Chemin de la Hotte
- Rue du Point du Jour direction Cerny

**9 voix pour**

#### 18DELIB\_2023 - Devis columbarium

Pompe Funèbre Guilbert – Devis de 6 565.20€

Le projet d'achat d'un Columbarium pour le cimetière communal est nécessaire pour augmenter les places disponibles. En effet l'inhumation dans un columbarium est de plus en plus sollicitée et à l'heure actuelle il ne reste que 6 places disponibles dans celui que possède la commune.

Subvention possible par la DETR et l'API.

**9 voix pour**

#### - Miroir sécurité routière

Un courrier de Monsieur et Madame WOJCIESZEK nous est parvenu concernant une demande de pose de miroir pour assurer la sécurité routière dans la Rue Catignet.

La rue Catignet est une départementale, géré par la voirie départemental c'est pourquoi nous les avons sollicité pour la pose d'un miroir.

Malheureusement cette demande ne peut aboutir car ne répond pas aux critères de la réglementation du « CETUR », annexe 6 (Arrêté interministérielle 21/09/1981), les 3 conditions sont les suivantes :

- Le miroir doit être posé à un carrefour avec un stop
- La vitesse de la voirie doit être inférieure à 60 km/h
- La distance entre la ligne d'arrêt du carrefour et le miroir doit être de 15 mètres

Une sortie de riveain ne peut donc être couverte d'un miroir installé par la commune car il n'y a pas de carrefour à ce niveau.

Toute fois pour pallier à cette problématique, il est possible de mettre en place un miroir dans le domaine privé, chez soi ou chez le voisinage si un accord a été entendu.

La commune est consciente du sentiment d'insécurité routière par les habitants, c'est pour cela que des écluses (imposé par le Département) ont été créé dans cette rue et que celle-ci est devenu une zone 30 km/h. Pour approfondir la démarche nous souhaitons étendre la traverse du village à 30 km/h. La pose d'un passage piéton accompagné d'une signalisation plus lisible fera son apparition dans la Rue Principale prochainement pour ralentir les usagers.

## Questions diverses

- Une demande d'autorisation de licence de taxi a été déposée à la mairie et acceptée.
- Monsieur ADAMS a sollicité la commune suite à la dégradation de sa voiture dans le Chemin de la Hotte, les frais ont été pris en charge par l'assurance.
- La CAPL informe leur changement de siège prochainement qui se trouvait à Aulnois-Sous-Laon pour les anciens locaux de la MSA qui se situent à Laon.
- Pour la constitution du jury d'assise, un habitant de Molinchart a été sélectionné.
- Madame Godart nous a transmis une carte de remerciement suite aux décès de son mari après que le conseil municipal lui ait souhaité ses condoléances.
- La commune met en vente l'ancien tracteur communal dans l'état, un avis de vente sera affiché à la mairie, la proposition du plus offrant sera retenu.
- L'édition 2024 des intervillages se déroulera à Molinchart.
- A titre informatif, les déclarations de chantiers forestiers doivent être transmises à la mairie du lieu des travaux.
- Le dossier de la prochaine tranche d'enfouissement concernant l'éclairage public de la Rue Catignet a été déposé à l'USEDA.
- Une réunion du Syndicat Scolaire à lieu le 12 septembre.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h30.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Secrétaire de séance

Monsieur CARLIER Rémi,  
Maire